

# UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA GARENNE

BULLETIN D'INFORMATION DU GROUPE DES ÉLUS  
DE LA GAUCHE PLURIELLE DU CONSEIL MUNICIPAL

## LES IMPÔTS LOCAUX ONT AUGMENTÉ DE PLUS DE 30 % DEPUIS 2001



Christophe MACÉ

Depuis quelques semaines, les feuilles d'imposition des taxes foncières et d'habitation arrivent au domicile des Garennois. Ils constatent une nouvelle fois que les impôts locaux augmentent. Alors que Philippe Juvin s'était engagé à ne pas augmenter les impôts locaux dans son programme des élections municipales de 2001, une fois élu, il a fait tout le contraire. En 7 ans, les impôts ont augmenté de plus de 30 %. Cette hausse s'explique d'une part par une augmentation des taux de plus de 22 % décidée par la majorité municipale (pour exemple, le taux de la taxe d'habitation était de 8,16 % en 2000 et dès 2001, il passe à 8,50 %. Il est de 9,98 % en 2007. Il est rappelé que la redevance audiovisuelle payée maintenant avec la taxe d'habitation ne rentre pas dans ce calcul puisque cette redevance est perçue par l'État au profit de la télévision publique) et d'autre part par une revalorisation de plus de 8 % de la valeur des bases locatives décidée par la loi de finances votée par les députés de droite dont Jacques Kossowski, député UMP de La Garenne-Colombes.

A titre de comparaison, les communes voisines de celle de La Garenne-Colombes ont augmenté le taux de la taxe d'habitation de :

- 24,8 % à Bois-Colombes,
- 20,9 % à Colombes,
- 15,8 % à Courbevoie,
- 11,4 % à Nanterre.

Pour la taxe professionnelle payée par les commerçants, les artisans et les sociétés, le taux a augmenté de 29,2 % alors que dans les communes voisines, la hausse a été de :

- 24,8 % à Bois-Colombes,
- 22,2 % à Colombes,
- 20,7 % à Courbevoie,
- 17,3 % à Nanterre.

Pourtant, la hausse plus importante des impôts locaux à La Garenne-Colombes n'a toujours pas permis de mettre en place le quotient familial pour le paiement de la cantine scolaire, d'avoir un conservatoire de musique digne de ce nom, d'ouvrir une maison des associations, de reconstruire le gymnase Pierre Denis, de créer des conseils de quartier, d'acheter un terrain pour permettre à la région Ile de France de réaliser un lycée polyvalent. Il ne s'agit que de quelques exemples.



Philippe BILLARD



Lucien DUVERGER  
CHATELLET

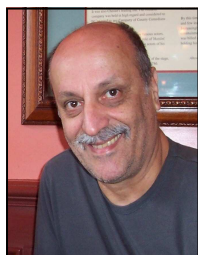
## VÉLIB'92 : DELANÖE AGIT, DEVEDJIAN RÉFLÉCHIT

Lors du numéro d'octobre 2007 du bulletin d'information du groupe des élus de la gauche plurielle du Conseil Municipal a été rappelé le soutien des conseillers municipaux de gauche à la réalisation d'un plan vélib' au niveau du Département des Hauts-de-Seine.

Devant les différentes demandes des villes du 92, le Président du Conseil Général Patrick Devedjian a lancé une première consultation lors de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre où rien de concret n'a été décidé à l'exception du lancement d'une réflexion sur une éventuelle possibilité de faire un plan vélib' sur le 92.

Pendant ce temps, Bertrand Delanöe a réuni – le 16 octobre dernier - les maires de la proche banlieue pour leur annoncer que onze villes des Hauts-de-Seine allaient bénéficier à l'été 2008 de stations de vélos. Les villes concernées sont Montrouge, Malakoff, Vanves, Issy-les-Moulineaux, Boulogne, Saint-Cloud, Suresnes, Puteaux, Neuilly, Levallois-Perret, et Clichy.

Une nouvelle preuve de l'efficacité du Maire de Paris et a contrario du manque d'ambition du Président du Département le plus riche de France.



Claude CHAUDIÈRES



Pour nous écrire : Hôtel de ville 68, Bd de la République 92250 La Garenne-Colombes  
Pour nous contacter : [www.la-garenne-colombes-ps.net](http://www.la-garenne-colombes-ps.net)  
Prochain conseil municipal : le mercredi 19 décembre, à 19h30, à l'Hôtel de Ville

## LA MAIRIE VOUDRAIT-ELLE ACHETER LES PROPRIÉTÉS DE LA ZAC DITE DES CHAMPS-PHILIPPE EN DESSOUS DE LEUR VALEUR RÉELLE ?

Alors que le droit de propriété est reconnu par notre Constitution et que les tribunaux chargés des expropriations en garantissent l'application, les élus de l'actuelle majorité municipale ont récemment décidé d'acheter un bien situé dans la ZAC dite des Champs-Philippe pour un montant inférieur à l'avis des domaines. En effet, il appartient à l'administration des domaines de fixer le prix d'achat du bien que souhaite acquérir une commune.

Lors du Conseil Municipal du 24 septembre dernier, la majorité municipale a proposé d'acheter le pavillon situé au 13 rue Pasteur pour une valeur de 450 000 euros alors que l'avis des domaines indique un prix d'achat de 466 500 euros avec une marge de négociation de 10 % soit une somme supplémentaire de 46 650 euros. La Ville a acheté délibérément un bien en dessous de sa valeur de 63 150 euros.

La majorité actuelle a procédé de la même manière en donnant son aval lors de l'acquisition du pavillon situé au 34bis rue Veuve-Lacroix. Le montant de la transaction s'est élevé à 231 000 euros alors que l'avis des domaines se montait à 313 600 euros.

Les propriétaires doivent savoir qu'ils ont la possibilité de faire fixer le prix définitif par le juge de l'expropriation qui est le gardien du droit de propriété en France. Alors que le Président de la République souhaite que de plus en plus de Français deviennent propriétaires, à La Garenne-Colombes avec Philippe Juvin les propriétaires doivent faire attention à vendre à la Ville leur bien à sa juste valeur. N'est-ce pas normal après une vie de travail ?

Les élus de gauche du Conseil Municipal sont intervenus sur la méthode employée par la droite locale et ont voté contre cette acquisition.

## SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA RÉGION ÎLE DE FRANCE : À VOUS LA PAROLE

Du 15 octobre au 08 décembre 2007 : l'enquête publique est lancée

Le projet de Schéma d'Aménagement de la Région (SDRIF) fait le choix d'une ville compacte offrant une nouvelle qualité de vie urbaine, dans laquelle il sera possible de vivre, travailler, se ressourcer et se divertir, tout en réduisant les temps de transport.

Voté en février dernier par le Conseil régional, après deux années de concertation menée par le président Jean-Paul Huchon et la vice-présidente Murielle Ferri, le projet relève trois défis majeurs :

- favoriser l'égalité sociale et territoriale,
- anticiper les mutations (dérèglement climatiques, ...),
- développer la dynamique économique de la région.

Le schéma vise cinq objectifs fondamentaux :

- construire 60 000 logements par an pendant 25 ans,
- doter la métropole d'équipements et de services de qualité,
- valoriser les ressources naturelles et l'environnement,
- stimuler l'emploi et l'activité économique,
- promouvoir une nouvelle politique de transports.

Le projet de SDRIF est soumis à enquête publique auprès des Franciliennes et des Franciliens entre le 15 octobre et 08 décembre 2007. Vous pouvez consulter le dossier au Conseil Régional ou sur les 187 lieux d'enquête répartis dans toute l'Île-de-France. Pour notre région, le dossier est consultable à la Mairie de Courbevoie où vous pourrez faire part de vos observations sur place. Vous pouvez également écrire aux membres de la commission d'enquête au 35, boulevard des invalides, 75007 Paris. (pour toute information, consultez le site [www.iledefrance.fr/sdrif-enquetepublique](http://www.iledefrance.fr/sdrif-enquetepublique))



## NOUS Y ETIONS...

- 19 octobre :** Commission de délégation de service public sur l'assainissement,  
**20 octobre :** Inauguration de l'extension de l'école privée Sainte Geneviève en présence de l'évêque de Nanterre, Permanence des élus de gauche et écologiste du Conseil Municipal au 19 rue Veuve-Lacroix, Distribution du bulletin d'octobre 2007 d'information des élus de la gauche plurielle au marché du Centre,  
**27 octobre :** Permanence à l'espace exposition consacrée à la médiathèque,  
**9 novembre :** Inauguration de l'exposition sur le patchwork au foyer des arts et loisirs,  
**10 novembre :** Permanence à l'espace exposition consacrée à la médiathèque,  
**11 novembre :** Commémoration du 89ème anniversaire de l'armistice de 1918,  
**17 novembre :** Remise des médailles de la Ville à la Mairie,  
**20 novembre :** Commission d'appels d'offre à l'Hôtel de Ville.



Voici quelques-unes des manifestations et réunions auxquelles ont participé les élus de gauche et écologiste du Conseil Municipal. Ne cherchez pas dans le bulletin municipal la trace de notre présence. La "propagande officielle" payée par tous les Garennois cherche à faire croire que nous ne sommes présents à aucune manifestation locale et que nous n'accomplissons pas notre mandat d'élu local...

C'est cela la démocratie locale avec l'UMP et le Nouveau Centre !!